



Date de rédaction du livret : 20/11/2024

1. IDENTITE DU STAGE

Pôle : Psychiatrie de la Personne Agée

Service : CMP/CATTP Personnes Agées Persoz

UF : 2242

Adresse : 23 rue Persoz, 69100 VILLEURBANNE

☎ : 04.26.73.85.60

Equipe médicale :

Chef de pôle : Dr Jean-Michel DOREY

Responsable de Service : Dr Mathieu HERRMANN

Responsable d'Unité : Dr Atmane LAKROUZ

Encadrement de Santé

Cadre Assistant du chef de Pôle : Mme Catherine ALBERT

☎ : 04.37.91.52.90

@ : catherine.albert@ch-le-vinatier.fr

Cadre de proximité/maître de stage : Mr Jens MARKGRAF

☎ : 04.26.73.85.60

@ : jens.markgraf@ch-le-vinatier.fr

Autres intervenants :

- 1 médecin psychiatre à temps plein
- 1 médecin psychiatre à 20%
- 1 interne en psychiatrie
- 1 secrétaire médicale
- 1 assistante sociale
- 1 psychologue
- 5 infirmières

Spécialité : Psychiatrie de la personne âgée

Population accueillie : Patients adultes âgés de plus de 65 ans et résidant sur Villeurbanne.



Pathologies prévalentes :

- Trouble anxio-dépressif
- Trouble dépressif
- Trouble anxieux
- Trouble bipolaire
- Trouble délirant
- Crise suicidaire
- Trouble de personnalité
- Trouble du comportement (en lien avec des troubles neurocognitifs et/ou des addictions)

2. PROJETS DE SOINS PLURIPROFESSIONNELS

Projet médical (références théoriques) :

Accueil, bilan et traitement des demandes d'aides psychiatriques ou psychologiques du secteur – orientation et prise en charge thérapeutique.

Evaluation des troubles cognitifs associés, de l'autonomie.

Prise en charge ambulatoire des troubles psychiatriques avérés.

Travail de réseau et partenariat.

Projet de soins infirmiers et/ou paramédical :

Il vise à soigner et accompagner des personnes âgées souffrant de troubles psychiques liés au vieillissement. Il s'articule autour de plusieurs actions soignantes :

- Assurer des soins en amont d'une hospitalisation, après une hospitalisation ou proposer des alternatives.
- Mettre en place des soins adaptés à la personne âgée en la considérant dans sa globalité.
- Proposer des temps d'accueil, d'écoute et des outils de resocialisation (entretien médico-infirmier, entretien infirmier, VAD, groupes thérapeutiques).
- Aider au maintien à domicile après évaluation de l'étayage nécessaire ou orienter vers un lieu de vie plus adapté et préparer à ce changement.
- Informer et orienter en fonction des situations et des besoins.
- Accompagner les aidants naturels et professionnels (médecin traitant, IDEL, lieux de vie etc.)
- Participer au réseau gérontologique et Participer à la formation des acteurs du champ sanitaire et social.



3. SITUATIONS DE TRAVAIL PREVALENTES

**Situations de travail prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
activités prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
Compétences associées.**

❖ **Situation N°1**

Accueil d'un patient formulant une demande d'aide, non connu de la structure de soins.

Activités spécifiques et prévalentes (Cf. référentiel d'activités) :

L'observation, évaluation et surveillance de l'état clinique :

Entretien d'accueil infirmier

- Réaliser une anamnèse
- Recueillir des données cliniques
- Evaluer l'état psychique (symptômes et signes pathologiques : éléments délirants et/ou hallucinatoires, verbalisés et /ou observables...), angoisse (dissociation, discordance...), humeur.
- Observer l'apparence générale de patient (hygiène, contact visuel et verbal, expression....
- Evaluer du risque suicidaire (idée suicidaires scénarisées ou pas)
- Observer la posture et les interactions sociales
- Transmettre oralement en réunion clinique en vue d'une orientation, et par écrit dans le DSI.

L'information du patient et la réassurance :

- Accompagner la personne dans une information progressive
- Vérifier la compréhension des informations données
- Créer un environnement favorable au bien-être et à la verbalisation de la souffrance du patient

Les éléments de traçabilité à consigner dans le dossier :

- Créer un dossier patient informatisé
- Consigner les observations infirmières (entretiens infirmiers, médico-infirmiers) dans le dossier
- Planifier et organiser les soins si nécessaire (prise de rendez-vous)

Cette situation vous permettra de mobiliser les compétences ci-dessous. Elles seront également évaluables (Cf. Référentiel de compétences).

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique.

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes.



Situations de travail prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
activités prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
Compétences associées.

❖ Situation N°2

Suivi infirmier en post-hospitalisation

- Relais et transmission avec le service d'hospitalisation
- Elaboration du projet de soins et mise en place de la prise en charge ambulatoire.
- Entretiens médico-infirmiers
- Entretien de soutien et d'accompagnement infirmier
- Surveillance des effets des traitements
- Visite à Domicile (V.A.D)
- Travail de lien avec les partenaires médico-sociaux

Cette situation vous permettra de mobiliser les compétences ci-dessous. Elles seront également évaluables (Cf. Référentiel de compétences).

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Compétence 4 : Mettre en œuvre des actions à visée diagnostique ou thérapeutique.

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.

Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes.



Situations de travail prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
activités prévalentes ou spécifiques à visée formatrice,
Compétences associées.

❖ **Situation N°3**

Animation d'un groupe thérapeutique

- Préparation de la séance en amont (contenu, salle, contact patients).
- Accueil patients.
- Animation de la séance.
- Observer et évaluer la dynamique de groupe.
- Observer la posture et les interactions sociales au sein du groupe.
- Observer et évaluer chaque patient dans sa globalité (psychique et autonomie).

Cette situation vous permettra de mobiliser les compétences ci-dessous. Elles seront également évaluables (Cf. Référentiel de compétences).

Compétence 1 : Evaluer une situation clinique et établir un diagnostic dans le domaine infirmier.

Compétence 2 : Concevoir et conduire un projet de soins infirmier.

Compétence 3 : Accompagner une personne dans la réalisation de ses soins quotidiens.

Compétence 5 : Initier et mettre en œuvre des soins éducatifs et préventifs.

Compétence 6 : Communiquer et conduire une relation dans un contexte de soins.

Compétence 7 : Analyser la qualité et améliorer sa pratique professionnelle.

Compétence 9 : Organiser et coordonner les interventions soignantes.



4. MOYENS ET RESSOURCES

Amplitude horaire de l'équipe accueillante : 9h/17h.

Horaires de l'étudiant/ l'élève : 9h/17h

Conditions pratiques :

- Prise de contact avec le service au minimum 1 semaine avant le début du stage.

A minima 8 jours avant le début du stage

- Repas : sur place, micro-onde et vaisselle à disposition.
- Prévoir une tenue adaptée à l'activité du service qui permet l'identification de l'étudiant/l'élève : apporter la blouse.
- Casier à clé à disposition.
- Accès : Metro A, arrêt « Flachet » ou C26 arrêt « La Perralière » ou C3 arrêt « Blanqui-Le Rize » (pas de stationnement parking possible)

Acteurs de l'encadrement :

Maître de stage : Mr Jens MARKGRAF, cadre de santé.

Tuteurs : Alexandra LABARGE, Céline LLONG, Elisa GONNON, Pauline ROBERT et Sabah HOUMANI.

Réflexions collectives, noter la fréquence (hebdomadaire, mensuelle) :

- réunions cliniques hebdomadaire le vendredi après-midi.
- Réunion CATTP le deuxième vendredi du mois.
- Réunion articulation intra/extra le premier jeudi du mois.
- réunions institutionnelles une fois par trimestre

Documentation à disposition de l'étudiant/élève :

- Fascicules PsyCom.
- Porte vue étudiants (pathologies, traitements, soins sans consentements etc.)

Logiciels utilisés :

Cortexte : Dossier de soins informatisés.

Copilote : Commande des traitements et dispositifs médicaux.

BlueKango : Différents protocoles, évènements indésirables etc